

Lincoln Protect

Programme Protection- entretien Lincoln

PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ



LA COMPAGNIE
AUTOMOBILE LINCOLN



La promesse Lincoln

UNE PROMESSE COLLECTIVE D'ÊTRE LÀ POUR VOUS ET VOTRE VÉHICULE LINCOLN

De nos conseillers techniques compétents à nos techniciens spécialisés, en passant par la voix à l'autre bout du fil si vous devez appeler – nous serons tous là pour vous et votre véhicule Lincoln n'importe où, n'importe quand, si jamais vous avez besoin de nous.

A man in a dark blue suit and light-colored shirt stands next to a silver Lincoln car in a dealership. He is looking towards the camera with a slight smile. The background shows the interior of the dealership with other cars and bright lighting.

Lincoln Protect

Un service d'origine Lincoln effectué par des techniciens formés par Lincoln qui utilisent des pièces approuvées par Lincoln pour un assemblage, une finition et des performances de qualité supérieure

Garanti à 100 % par Ford du Canada Limitée

Accepté exclusivement chez tous les concessionnaires Lincoln au Canada et aux É.-U.

Options de paiement flexible – Les frais du programme peuvent être inclus dans votre contrat de financement

Lincoln Protect est cessible* et peut contribuer à rehausser la valeur de revente ou la valeur résiduelle de votre véhicule.

*Des frais de cession peuvent s'appliquer.

Que couvre le Programme Protection-entretien Lincoln?

Entretien périodique

Le PEF couvre tous les services d'entretien périodique prescrits, tels que décrits dans votre Guide du propriétaire*, jusqu'à concurrence du nombre maximal de visites indiqué dans votre programme.

- Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre**
- Inspection et permutation des pneus
- Inspection des roues (jeu axial ou bruit)
- Inspection des plaquettes/segments/disques/tambours, tuyaux et flexibles de frein, et du frein de stationnement
- Vidange de l'huile de boîte de vitesses
- Remplacement du filtre à carburant
- Inspection et lubrification de la timonerie de direction, des rotules, de la suspension et, selon l'équipement, des demi-arbres, arbres de direction et joints de cardan
- Remplacement du filtre à air du moteur
- Inspection et lubrification des joints de cardan du pont avant des véhicules à traction intégrale, selon l'équipement
- Lubrification des roulements à aiguilles de moyeu avant des 4x4, selon l'équipement
- Lubrification des roulements de roue avant, remplacement des bagues de graissage et ajustement des roulements des 4x2, selon l'équipement
- Remplacement de l'huile de boîte de transfert, selon l'équipement
- Vidange du liquide de refroidissement du moteur
- Remplacement du clapet RGC

Six pièces d'usure

Le PPEL couvre, au besoin, les pièces d'usure suivantes si la cause est attribuable à une usure normale ou à un défaut de fabrication† :

- Plaquettes de frein et garnitures
- Disques de frein
- Amortisseurs
- Bougies d'allumage
- Balais d'essuie-glaces
- Courroies du moteur, durites de liquide de refroidissement/ colliers de serrage/joints de durites



Inspection multipoint

À chaque visite d'entretien, nos techniciens formés effectueront les services suivants* :

- Vérification des niveaux des liquides suivants et remplissage :
 - Boîte de vitesses (si dotée d'une jauge d'huile)
 - Réservoir de liquide de frein
 - Direction assistée
 - Vase d'expansion de liquide de refroidissement
 - Liquide lave-glace
- Vérification des systèmes/composants suivants :
 - Fonctionnement du klaxon, des lampes intérieures, phares, clignotants, feux de détresse et feux stop
 - Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces
 - Pare-brise – fêlé, ébréché ou piqué
 - Durites de radiateur, chauffage et climatisation afin de détecter les fuites et dommages
 - Filtre à air du moteur
 - Fuites d'huile ou de liquide
 - Système d'échappement (fuites, dommages, pièces desserrées)
 - Direction et timonerie de direction
 - Éléments des amortisseurs/jambes de suspension – fuites et/ou dommages
 - Courroie(s) des accessoires
 - Fonctionnement de l'embrayage (selon l'équipement)
 - Pneus afin d'en vérifier l'usure et la pression d'air

*Consultez le Guide du propriétaire pour tous les détails.

** L'option « huile synthétique » doit être achetée pour avoir droit au remboursement du coût de remplacement par de l'huile synthétique.

† Un ensemble de plaquettes de frein et garnitures et un ensemble de disques de frein au maximum peuvent être remplacés tous les 60 000 kilomètres. Deux ensembles de balais d'essuie-glace au maximum peuvent être remplacés chaque année.

Avantages du programme

- Franchise de 0 \$
- Cette option prévoit le remboursement des frais de location d'un véhicule dès le premier jour dans le cas des services d'entretien couverts. Les frais de location sont remboursés jusqu'à concurrence de 45 \$/jour pendant un maximum de deux jours.
- Option Huile synthétique
- Cessibilité* aux propriétaires ultérieurs

Améliorez votre expérience de propriétaire

Plusieurs options de limites de temps et de kilométrage sont offertes pour prolonger les avantages de votre programme Protection-entretien Lincoln sans frais.

Le tableau énumère le nombre maximal de visites d'entretien couvertes pour chaque période de programme et d'intervalle d'entretien.

PROGRAMMES DISPONIBLES		VÉHICULES LINCOLN Intervalles d'entretien		
Choix de limites de temps et de kilométrage		6 mois/ 8 000 km	6 mois/ 12 000 km	12 mois/ 16 000 km
8 ans	200 000 km	23	16	9
	150 000 km	17	14	7
7 ans	200 000 km	20	11	7
	150 000 km	14	9	4
	100 000 km	10	9	4
6 ans	200 000 km	20	11	7
	120 000 km	10	7	4
	100 000 km	8	6	3
5 ans	150 000 km	14	7	4
	100 000 km	8	5	3
	80 000 km	6	5	3
4 ans	120 000 km	10	5	3
	100 000 km	7	4	3
	80 000 km	5	3	2
	60 000 km	3	s.o.	s.o.
3 ans	75 000 km	4	s.o.	s.o.
	60 000 km	2	s.o.	s.o.

Si vous dépassez le nombre maximal de visites d'entretien avant la date d'expiration du programme, vous pouvez toujours profiter de la tranquillité d'esprit que procure la couverture des six pièces d'usure pendant la période de couverture de votre programme.

La couverture pour les véhicules admissibles débute à la date d'achat du programme et cesse à l'expiration de la limite de temps (à partir de la date d'entrée en vigueur de la garantie) ou de kilométrage choisie (sur le compteur du véhicule) [selon le premier terme atteint]; ces limites sont calculées à partir de zéro kilomètre et de la date d'entrée en vigueur de la garantie. Les services d'entretien couverts par votre PPEL sont fondés sur les services d'entretien périodique recommandés dans votre Guide du propriétaire. L'intervalle de 6 mois/8 000 kilomètres donne lieu à un service d'entretien établi en fonction de conditions spéciales d'utilisation, telles que décrites dans votre Guide du propriétaire. Le PEF Commercial prévoit un intervalle d'entretien fixe de 6 mois/8 000 kilomètres. Toute autre périodicité d'entretien donne lieu à un service d'entretien établi en fonction de conditions normales d'utilisation, telles qu'elles sont décrites dans votre Guide du propriétaire. Un nombre maximum de visites d'entretien est établi en fonction de la limite de temps et de kilométrage prévue par le programme choisi. Selon les intervalles de temps ou de kilométrage suivis, le nombre de visites d'entretien reçu ne reflétera pas nécessairement le nombre maximum de visites d'entretien offert. Bien que les services d'entretien puissent être effectués en tout temps pendant la période couverte par le programme, Ford recommande de suivre le calendrier d'entretien exposé dans le Guide du propriétaire. L'option « huile synthétique » doit être achetée pour avoir droit à un remboursement du coût de remplacement par de l'huile synthétique en vertu du Programme Protection-entretien Lincoln.

*Des frais de cession peuvent s'appliquer.



Lincoln Protect

Améliorez votre couverture

En ajoutant à votre PPEL un PEP Protection étendue Lincoln Protect, vous profiterez du programme d'entretien prolongé le plus complet de Lincoln, qui couvre plus de 1 000 composants du véhicule.

Consultez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.



VÉHICULE MARQUE _____

MODÈLE _____

ANNÉE _____

NEUF

DATE D'ACHAT / / _____

KILOMÉTRAGE DU VÉHICULE _____

TEMPS/
KILOMÉTRAGE _____

PRIX _____ \$

Cette brochure vise uniquement à fournir des renseignements généraux limités sur Lincoln Protect, car certaines restrictions, limitations et exclusions s'appliquent. La disponibilité, les avantages et la couverture des différents programmes peuvent varier d'une province à l'autre. Consultez votre concessionnaire Lincoln participant pour obtenir tous les détails du programme. Les illustrations présentées dans cette brochure figurent à titre de représentation graphique seulement. Consultez votre concessionnaire Lincoln ou votre Guide du propriétaire pour tous les détails concernant les services d'entretien prescrits. Tous les programmes Lincoln Protect sont garantis par Ford du Canada Limitée.



Imprimé au CANADA sur du papier recyclé
MARS 2016 | SBR-LP16-09FR

©2016 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

lincolnowner.ca